

Le forum de discussion en formation des enseignants : repérer des indices de professionnalité

Nicole Clouet, IUFM de Basse-Normandie

Dominique Roué, IUFM de Basse-Normandie

La formation initiale des jeunes professeurs en documentation se déroule sur deux ans. Après une année consacrée à la préparation et à l'obtention du CAPES, les jeunes professeurs stagiaires débutent leur formation professionnelle dans un cadre d'une alternance entre un stage en responsabilité sur établissement scolaire (432 heures) et une formation disciplinaire et transversale dispensée en IUFM (139 heures). Dans un intervalle de temps relativement court, les jeunes stagiaires vont, au quotidien, engager le processus de construction de leur profession en confrontant les savoirs acquis et construits depuis la première année, à la réalité concrète des pratiques, au contexte des établissements d'exercice et au modèle incarné par le conseiller pédagogique. Ce processus de professionnalisation (ou développement professionnel) (Bourdoncle, 1991) tisse des connaissances et des compétences acquises en des lieux différents, qu'ils soient physiques (stages en établissement scolaires différents, IUFM) ou sociaux (lectures, réseaux professionnels et amicaux), et en des temps différents (histoire personnelle, expérience présente et passée).

Dans le but de favoriser le développement de ce processus, les formatrices des IUFM de Caen et de Rouen font partager à leurs deux groupes de stagiaires une plate-forme de travail collaboratif. Son utilisation permet de proposer des situations de formation hybrides. Parmi celles-ci, l'étude de cas, qui amène les stagiaires à débattre - par forum interposé - de questions professionnelles soulevées par le récit d'un stagiaire ou d'un conseiller pédagogique, à partir de leur vécu. À ce jour, une dizaine de forums, menés précisément dans ce cadre, est archivée et fait aujourd'hui l'objet de notre analyse.

Les premiers travaux effectués sur cet ensemble de forums ont cherché à percevoir ce qui se joue lors de cette activité, tant dans l'implication des stagiaires, notamment les modalités de

participation (Fluckiger, 2004) que dans le contenu même des échanges pour mieux comprendre leur dynamique générale et la façon dont s'élabore une réflexion collective. Une première analyse lexicale (Clouet, 2005) a montré le rôle cognitif joué par le forum : mobilisation des idées, tri progressif et glissement vers des échanges plus réflexifs témoignant ainsi d'une maturation de la réflexion générale. Une analyse lexicométrique menée avec le logiciel Tropes (Fouénard, 2004) a confirmé cet approfondissement progressif de la pensée. De même, l'élaboration d'une typologie des messages a mis l'accent sur la dynamique du discours, en révélant en particulier l'existence de messages spécifiques initiateurs d'un approfondissement des échanges et d'une réorientation de la discussion.

La recherche actuellement menée au sein de l'ERTé CALICO - dont nous faisons partie – s'intéresse aux conditions de fonctionnement de l'apprentissage collaboratif et focalise sur l'élaboration collective de connaissances au travers des forums. Dans ce cadre, nous avons choisi d'étudier plus précisément en quoi nos forums portent trace de la construction d'une professionnalité, qu'elle soit individuelle ou collective.

Profession – professionnalité

Avoir pour projet de rechercher ces traces dans nos forums invite à s'interroger au préalable sur ce que recouvrent ces différents termes afin de préciser au mieux de quel ordre seraient les traces que nous souhaitons mettre en évidence.

Selon A.M. Decrop (Decrop, 1999), la notion de profession se distingue de celle de métier par le statut de ses membres, le mandat qui leur est confié mais aussi par les savoirs théoriques, rationalisés et professés, nécessaires à son exercice.

Un **statut** est une position acquise dans une structure. Celui des jeunes documentalistes est double : professeur certifié et professeur stagiaire. Il nous intéressera de voir comment, dans leur discours, s'exprime leur rapport à l'institution, aux pairs, aux élèves, leur place dans le système ou dans l'établissement. Obtenu par le concours, ce statut n'est pas encore totalement construit ni endossé. Comment sont alors acceptées et intériorisées les règles, les valeurs, les devoirs qu'il sous-tend. Endosser un statut, c'est aussi endosser l'histoire constitutive d'une discipline et de ses luttes, en particulier pour sa reconnaissance. Nous regarderons comment la parole des stagiaires en porte trace.

Le **mandat** est donné par les différentes circulaires qui régissent la profession : la circulaire

du 23 mai 1997, *Mission du professeur exerçant en collège, en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel* définit les responsabilités exercées par les enseignants dans le cadre de la classe, de l'établissement et du système éducatif. Cette circulaire énonce un ensemble de compétences professionnelles reprises par l'actuel cahier des charges de la formation¹ : organiser le travail des élèves, travailler en équipe, collaborer, innover, maîtriser les TICE, actualiser ses connaissances. Second texte fondateur, la *Circulaire de mission des documentalistes* (18 mars 1986) est organisée autour de quatre axes : formation des élèves à la recherche documentaire, mise à disposition des fonds, promotion de la lecture / animation culturelle et communication, elle ne prend pas en considération les évolutions actuelles du système éducatif, en particulier les incidences des technologies de la communication sur l'organisation de la profession et la formation des élèves.

Ces deux circulaires constituent le cadre de l'action des enseignants-documentalistes. Nous chercherons à voir quel usage les stagiaires font de ce cadre, comment ils se l'approprient et surtout comment ils l'adaptent aux évolutions actuelles pour définir leur positionnement professionnel. Nous tenterons d'identifier les tensions existantes entre les axes du mandat et les réalités des pratiques énoncées.

Les **savoirs** théoriques sont dispensés dans le cadre de la préparation au CAPES de documentation et repris en seconde année de formation initiale. Les étudiants qui préparent le concours sont issus de disciplines diverses et rares sont ceux qui les ont abordés dans leur parcours antérieur. Ces savoirs recouvrent plusieurs champs :

- des savoirs professionnels techniques (bibliothéconomie, informatique, droit de l'information, politique documentaire...) liés à la mise à disposition d'un fonds documentaire pour un établissement.
- des savoirs d'ordre conceptuel en information documentation, "objets d'enseignement" liés à la notion de maîtrise de l'information : il s'agit là d'un champ de savoirs actuellement en cours de définition, et la didactique afférente fait également l'objet d'une réflexion. Nous citerons à ce propos les travaux de Pascal Duplessis² ou d'Alexandre Serres³ qui irriguent les travaux et

¹ "Cahier des charges de la formation des maîtres en IUFM". Encart au BO N°1 du 04-01-07

² Duplessis, Pascal . (2006). *Apports épistémologiques à la didactique de l'Information-documentation : des outils pour identifier, référer et structurer le domaine conceptuel*. Mémoire de DEA <http://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00119375>

³ Serres, Alexandre. (2005). *Des notions documentaires aux savoirs de référence : l'exemple de l'évaluation de l'information*. Journées professionnelles de l'ANDEP. <http://www.uhb.fr/urfist/publis/CommunicationANDEP2005.pdf>

réflexions des stagiaires en formation initiale.

- le champ dans lequel ces précédents savoirs s'insèrent : la culture de l'information et ses implications sociales et éducatives
- des savoirs d'ordre pédagogique liés à la notion de médiation documentaire recouvrant essentiellement des démarches d'ordre constructiviste.
- une connaissance suffisante des contenus d'apprentissage disciplinaires et transversaux pour autoriser un travail en commun (programmes scolaires, image, lecture, maîtrise de la langue, citoyenneté...).

Les savoirs ainsi définis ne prennent sens que dans l'exercice même de la profession. Ceci nous amènera à définir **la professionnalité** comme expression de la profession dans la singularité de son contexte d'action. Contexte où les acquis de la formation se conjuguent aux acquis de l'expérience personnelle, se confrontent à l'expérience du conseiller pédagogique et des collègues enseignants, ceci dans un cadre professionnel fait d'habitudes, de normes, et porteur également de principes et de valeurs.

Dans ce contexte, comment ces savoirs sont-ils appréhendés, repensés, réorganisés, transformés ? À travers les situations évoquées dans les forums, nous chercherons des traces d'appropriation et d'adaptation au contexte.

Une autre forme de savoirs professionnels, les savoirs d'action participent également de la professionnalité. Ils s'élaborent dans le champ de la pratique, dans la réitération des situations professionnelles vécues. Parmi ceux-ci, un savoir professionnel indispensable aux enseignants-documentalistes : celui de la relation à l'autre. Ce savoir, fortement corrélé à la fois à la personnalité de l'individu et à l'environnement de travail, est peu travaillé au niveau de l'IUFM. Il se met en place progressivement, lors du stage en responsabilité, au contact des faits. Au travers du dire des stagiaires, nous en rechercherons des traces d'élaboration collective.

Étude des forums

Contexte d'élaboration : le forum dans le cadre de l'étude de cas

À l'origine de l'étude de cas, un récit relatant un problème professionnel vécu. Ce récit est proposé à l'analyse des stagiaires, et donne matière à un débat sur une période d'environ trois semaines entre les membres de Caen et de Rouen. Le texte du forum est ensuite exploité localement sur une ou deux journées de formation, il servira à faire émerger une "question de métier" sous jacente aux échanges, question qui sera traitée par la suite. Son but n'est pas de faire une analyse de pratique et de proposer des solutions au cas proposé par le récit. Par contre, l'analyse du cas ayant fait émerger différents problèmes ou questions, les stagiaires sont invités à en débattre de façon générale, en apportant leur point de vue, en croisant leurs expériences de stage ou des lectures, quitte à se décentrer du récit. Le forum, qui réunit une trentaine de stagiaires, se déroule sur un espace privé de formation qui prolonge l'espace physique de l'IUFM. Cette privatisation, dans le cadre d'un groupe restreint, autorise l'existence des rapports de confiance nécessaires aux échanges. Le niveau de langue est identique à celui employé lors des journées de formation en présentiel : un registre courant, correct et respectueux de l'autre, les traits d'humour et d'ironie s'y autorisent parfois et les digressions par rapport au sujet général sont quasi inexistantes. Il s'agit d'un discours de formation. Les formatrices sont volontairement peu présentes dans ces échanges, quelques messages de leur part suggèrent des pistes de réflexion, posent des questions, demandent une reformulation ou exercent une régulation. Si le cas est proposé par un conseiller pédagogique, celui-ci est invité à participer autant qu'il le souhaite.

L'approche générale : théories et outils d'analyse

Notre cadre général d'analyse réfère à une linguistique textuelle et discursive, une méthode d'analyse "extrêmement polymorphe", multi-directionnelle, une approche "éclectique" qui revendique le "métissage théorique" (Kerbrat-Orecchioni, 2005). C'est la spécificité même du discours-en-interaction qui nous oblige à un croisement d'approches "différentes mais complémentaires".

Parmi les grandes théories de référence, nous nous appuyons essentiellement sur l'analyse des discours (dans laquelle nous incluons l'énonciation) : discours et interdiscours, dialogisme et polyphonie textuelle, c'est-à-dire la présence de l'autre dans le discours ; la pragmatique (dont la théorie des actes de langage) ; l'analyse conversationnelle ; la microsociologie et ses prolongements dans la théorie de la politesse linguistique.

Parmi la multiplicité des outils possibles, nous avons plus particulièrement utilisé l'énonciation et la co-énonciation, qui permettent de mesurer comment le locuteur "imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui" (Kerbrat-Orecchioni, 1980). L'énonciation est vue comme expression d'un point de vue, d'une attitude. Elle s'étudie à travers des marques formelles, des éléments de la langue, comme les embrayeurs ou la déixis, c'est-à-dire les pronoms personnels de la 1^e et 2^e personnes (*je / tu / te / me ; nous / vous*) et leurs variantes - les "déterminants personnels" comme *mon, ma, mes* -, qu'il faut mettre en regard du pronom "on" ou de tournures impersonnelles comme "il est nécessaire de...".

Enfin, nous nous sommes appuyées sur la sémantique, entreprenant ainsi une étude des unités lexicales et des thèmes globaux, en relation avec la co-énonciation. Nous avons essayé de voir comment se construisait la référenciation, à travers la formulation et la reformulation.

Approche lexicale

Le lexique professionnel

Nous avons considéré que le lexique était un indicateur du processus d'affiliation professionnelle et que la comparaison du vocabulaire employé par nos stagiaires avec celui employé par des spécialistes de la discipline était susceptible de nous donner des indices d'appropriation et de maîtrise d'un vocabulaire en formation. Nous avons pensé également qu'il était susceptible de nous apporter des informations sur les représentations qu'ont les stagiaires de leur profession et des liens qu'ils tissent avec leur milieu professionnel.

Le lexique de spécialité

Élaboration d'un lexique de référence

Ce travail s'effectue en collaboration avec le GREYC⁴(université de Caen). Des extractions terminologiques ont été menées avec le logiciel ThemeEditor sur une vingtaine de textes en ligne rédigés par des spécialistes du domaine : corps de l'inspection générale, recherche, monde professionnel. Ces textes, croisant plusieurs champs thématiques (politique documentaire, techniques documentaires, espace documentaire / accès aux ressources, formation à la maîtrise de l'information) ont été enrichis des différentes pages de sites professionnels de référence, *Savoirs-CDI* et *Doc pour docs*. Une première liste d'environ 800

4 Thibault ROY. GREYC, équipe ISLanD. <http://users.info.unicaen.fr/~troy/>

termes ou locutions, complétée de synonymes et de variables terminologiques a fait l'objet d'une première catégorisation avant d'être croisée aux micro-thésaurus de *Motbis*. Cette seconde phase d'enrichissement et d'organisation nous a permis de définir un dictionnaire d'environ 1200 termes répartis en deux grands champs (lexique de l'éducation et lexique de la discipline), le premier (600 termes) étant subdivisé en 7 domaines, le second (650 termes) en 10 domaines. Le choix de ces dernières catégories est lié à la fréquence d'usage des différents termes. Nous avons retenu, entre autres, bibliothéconomie, source d'information, politique documentaire, informatique, document, traitement documentaire...

Le lexique des stagiaires

Le logiciel Proxidocs propose une visualisation cartographique des forums, à partir de cette terminologie professionnelle, mettant en évidence la globalité du forum, en représentant les messages par des points de couleur correspondant au domaine majoritaire ou en représentant des groupes de messages par des disques de taille proportionnelle au nombre de messages contenus et de couleur correspondant au domaine majoritaire⁵.

Son emploi sur deux forums, l'un portant sur "L'accueil et la gestion du prêt" et l'autre sur "L'offre documentaire en périodiques" permettent de vérifier l'usage fait par les stagiaires du lexique de spécialité, en mettant en évidence, en particulier, les différents domaines abordés dans les échanges, 7 domaines pour le premier, le domaine majoritaire concernant le vocabulaire de la bibliothéconomie, 7 domaines également pour le second, le domaine majeur étant constitué par le domaine des sources d'information.

Plus précisément, sur les 6334 entrées extraites du forum "Prêt", on compte 293 occurrences de vocabulaire professionnel soit 4,6% de l'ensemble, et sur les 7363 entrées du forum "Presse", 397 occurrences soit 5,3% de ce même vocabulaire.

Le forum "Prêt" dénombre 34 termes différents liés au prêt recouvrant différentes phases de sa gestion (saisie et enregistrement, gestion des rappels, suivi statistique), 15 termes liés à la politique d'acquisition et à la mise en valeur de l'offre documentaire (adaptation et valorisation du fonds). Le vocabulaire recouvre essentiellement l'aspect technique du travail. Il reste général mais employé à bon escient. En cas de doublets, la forme technique, "professionnelle", est préférée à la forme courante

⁵ Thibault ROY. *Visualisation cartographique des forums de discussion*.
<http://users.info.unicaen.fr/~troy/forums/>

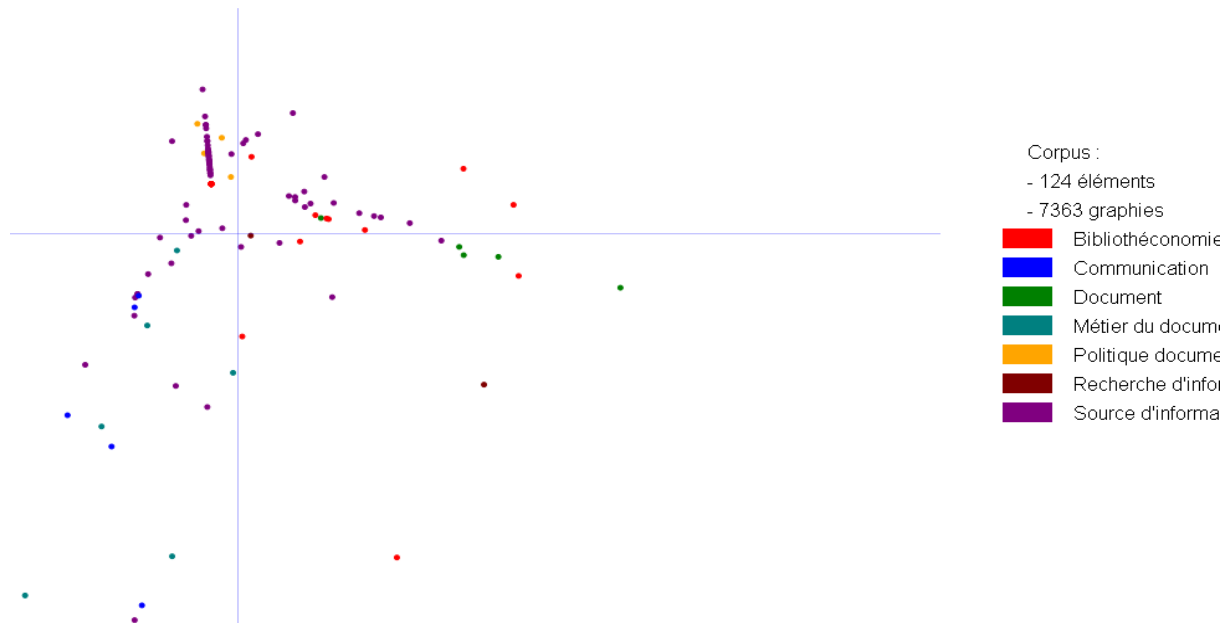


Figure 1 : Visualisation cartographique du forum "Presse" réalisée avec le logiciel ProxiDocs

Le lexique professionnel de spécialité correspond à des objets, des tâches ou des concepts précis. La préparation aux épreuves du CAPES a permis de travailler son emploi en contexte et d'en restreindre les possibilités d'extension à des usages bien circonscrits. L'absence de demandes d'explicitation de termes sur le forum témoigne de la compréhension et de l'appropriation de cette terminologie professionnelle, que ce soit dans sa forme technique savante (*politique d'acquisition, périodique, offre documentaire*) ou dans sa forme familière (*douchette pour lecteur de code barre*).

Le lexique professionnel élargi

Il s'agit là du vocabulaire courant partagé par la communauté éducative d'un établissement scolaire. Cette terminologie couvre des domaines variés qui sont le plus souvent de l'ordre du pédagogique ou de l'éthique. C'est le vocabulaire des échanges de pratiques utilisé pour nommer les acteurs, le contexte et l'action. Si le lexique de spécialité est relativement stable et précis, ce vocabulaire élargi est très polysémique et présente de nombreuses variables d'utilisation significatives.

Pour étudier ce lexique, nous nous sommes livrées à un relevé systématique de mots,

essentiellement des noms (*périodique, censure, sanction*), ou des locutions nominales (*pluralité de l'information, publication pour la jeunesse, affichage des retards, réunion de concertation*) mais le plus souvent des locutions verbales (*encadrer l'élève, oblige à justifier ses choix, répondre à l'enjeu de la sanction, libérer leur parole sur des sujets tabous, décoder des discours*).

Couples ou séries de mots sémantiquement proches

Nous avons relevé, pour chercher à les comparer, des termes de sens proche désignant une même réalité, en faisant l'hypothèse que la différence d'appellation serait significative de points de vue différents.

- Elève / adolescent / enfant / usager / collégien / lycéen

Les stagiaires privilégient le terme "élève", indicateur d'un statut, quel que soit le moment de l'année. Le singulier, "l'élève", englobe une catégorie générique, indifférenciée, voire désincarnée, de l'ordre de l'abstraction : ni âge, ni sexe, ni cycle d'enseignement. Le pluriel "les élèves" renvoie le plus souvent à cette même catégorie mais aussi à l'ensemble des élèves d'un établissement donné. Quel que soit son emploi, le terme est significatif d'une relation statutaire et de la difficulté à opérer une différenciation et une individualisation des cas.

Relèvent du même positionnement professionnel, cette fois lié à la documentation, les termes "usagers, lecteurs, emprunteurs", termes qui désignent les élèves au travers de leur rôle et de leurs actes au CDI.

L'entrée par l'âge "adolescent / enfant" signale la distance à la fois affective et hiérarchique du rapport "adulte / enfant". Elle est empruntée dans deux directions différentes :

- "adolescent" est employé pour référer à un stade de développement de l'individu, ici en relation avec un sujet spécifique : la sexualité.
- "enfant" est employé dans le forum sur la sanction par des stagiaires ayant eux-mêmes de jeunes enfants. C'est alors en tant que parents qu'ils interviennent. Il semble alors que la dimension subjective et les affects jouent un rôle plus grand.

Dans ces deux cas, la posture endossée par les stagiaires est celle de l'adulte et de l'éducateur, ce que souligne l'expression "*en tant qu'adulte, membre d'une communauté éducative...*".

Bien que chaque forum induise des usages terminologiques spécifiques, c'est finalement le terme le moins connoté, le moins discriminant, le plus englobant qui est adopté spontanément.

Cependant, au sein d'un même forum, des jeux de variations entre des termes proches signalent à chaque fois des changements de points de vue significatifs de changements de posture.

- Collègues / professeurs / profs / enseignants / professeur-documentaliste / docs

Au travers de ces différents termes, nous cherchons à savoir comment les stagiaires se nomment entre eux, comment ils nomment leur corps d'appartenance, les enseignants disciplinaires et plus globalement l'ensemble des acteurs de l'établissement.

Sur les forums de début d'année, les stagiaires s'affirment "professeurs-documentalistes" (*en tant que professeurs-documentalistes...*), revendiquant au travers de cette appellation un statut difficilement reconnu par le système éducatif ces dernières décennies. Progressivement, ils se nomment "documentalistes", et plus familièrement "docs", termes exclusivement employés sur les derniers forums. Ces deux derniers termes dénotent l'affiliation à un groupe professionnel spécifique, unique puisqu'à la fois enseignants et membres d'une profession qui s'exerce en d'autres lieux que l'école. Mais ces deux termes montrent aussi qu'à l'intérieur du groupe de stagiaires, le problème de la reconnaissance ne se pose plus. La dimension "professeur" est intégrée, devenue implicite, acquise. L'accent est déplacé sur la spécificité disciplinaire. Mais lorsqu'il faudra réaffirmer le statut d'enseignant, on retrouvera des expressions comme *"des professeurs, y compris le documentaliste..."*.

Pour les jeunes documentalistes, le terme "collègue" est plus difficile à définir puisqu'il peut recouvrir indifféremment les enseignants de disciplines, les documentalistes, les formatrices ou les autres stagiaires. Dans le forum de début d'année, le terme ne vient pas naturellement sous leur plume (3 occurrences). Ce mot, qui évoque une relation de parité, voire de solidarité et de partage, est fortement lié à un vécu, encore trop mince en ce début d'année. Les stagiaires utilisent plus facilement "les professeurs, les enseignants, le prof de maths", marquant ainsi la difficulté de la relation horizontale. En revanche, ils désignent la totalité de la collectivité par les expressions "communauté éducative, équipe pédagogique, communauté scolaire, acteurs de l'établissement", montrant ainsi l'intériorisation d'une injonction forte du système éducatif, et de cette nécessité dans l'exercice professionnel.

De la façon de se nommer, de nommer les autres, émerge la difficulté à revendiquer et à trouver sa place, à déplacer les frontières, à croiser plusieurs communautés d'appartenance

(communauté d'établissement, corps professionnel disciplinaire, enseignants en général), entre injonction au travail collectif, statut de stagiaire et identité professionnelle en définition.

Le lexique révélateur d'un monde partagé, mais quel monde ?

La confrontation des syntagmes nominaux et verbaux des différents forums étudiés montre qu'il est possible de relever un ensemble de références communes partagées qui sont affirmées et jamais discutées. Il est difficile de juger de la marge entre affirmation et appropriation réelle. Néanmoins on peut considérer qu'un capital commun émerge des discours, consolidé par sa réitération et par l'absence de remise en cause.

Quelques exemples :

- des valeurs générales que l'on peut qualifier d'humanistes (*respect, tolérance*), valeurs de l'école, valeurs du métier d'enseignant (*laïcité, pluralité des opinions, refus du racisme*), valeurs de la République, leur évocation signifiant une intégration dans un tissu social dont on partage les fondements. Ces termes mêmes de "valeurs" et de "principes" n'effraient pas les jeunes stagiaires qui en usent sur les forums.
- une déontologie professionnelle référée à un cadre explicitement nommé, que ce soit des cours à l'IUFM ou des textes institutionnels telle la loi sur la protection des mineurs.
- un regard particulier sur l'élève auquel il est reconnu des droits (droit à l'information, à la confidentialité des prêts, à l'explicitation d'une sanction, à s'informer en toute liberté), un élève voulu, au risque du poncif, "citoyen", autonome dans ses recherches et lecteur averti (*développer l'esprit critique des élèves, faire prendre conscience aux élèves de la mise en scène de l'information*).
- des rôles affirmés : celui d'éducateur (*tout doc a un rôle d'éducation*). Ainsi, dans le forum sur la sanction, les stagiaires endossent leur rôle d'adulte, garant de l'autorité. L'idée de sanction n'est pas contestée, les discussions portent essentiellement sur sa nature, son adaptation à l'élève. Les forums servent à rappeler les missions envers les élèves (*éveiller leur curiosité, leur apprendre à débattre*), plus précisément des missions de formation (*développer différents types de lecture*) ou de gestion du fonds (*établir une politique d'acquisition pertinente*). Au travers de leur discours, un discours d'auto-légitimation, les stagiaires esquissent une image positive

de leur profession (un idéal de soi) et égrènent les qualités requises : responsabilité (*on ne peut pas déléguer aux élèves ce qui relève de notre responsabilité*), capacité à légitimer ses choix (*avant de décider si telle revue est légitime au cdi, il faudrait définir des critères pour déterminer cette légitimité*), capacité à travailler en équipe (*collaboration avec la vie scolaire, décision d'équipe*), contrôle de son domaine particulier (centralisation ou non des revues au CDI, responsabilité intellectuelle des acquisitions), transparence, etc.

- Les lacunes des stagiaires, les approximations constatées. Certaines sont du fait des stagiaires eux-mêmes. Le forum sur la presse, par exemple, pointe des flottements. La notion d'objectivité est confondue avec celle de "neutralité". Mais ils ne sont pas responsables de tous leurs manquements. Ainsi, dans le forum "Élève sanctionné au CDI", les stagiaires réutilisent des éléments évoqués dans une formation récente reçue à l'IUFM. Mais la cause profonde du dysfonctionnement est éludée, la question professionnelle de la motivation et du décrochage scolaire est esquivée, sans doute faute d'avoir été abordée en formation. En conséquence, les stagiaires ne s'engagent pas sur la voie de la prévention, faute d'y avoir été incités.

Ainsi, au croisement de propositions variées de natures différentes, le forum met en évidence le "déjà là", acquis au cours des expériences individuelles. Il en permet le croisement, la formalisation, la synthèse et ce faisant favorise le passage de savoirs implicites individuels à un explicite commun.

L'énonciation

L'énonciation, lorsqu'elle est étudiée dans le cadre de l'analyse de discours, montre les relations que le sujet, en tant qu'individu psychologique et social, tisse entre lui-même et le cadre énonciatif, entre lui-même et le contexte réel, entre lui et le monde. À travers des procédés linguistiques comme les modalisateurs, les termes évaluatifs, les embrayeurs, etc, le locuteur s'inscrit dans le message et montre comment il se situe par rapport à ce message.

Les embrayeurs

Nous avons choisi de nous pencher sur les embrayeurs, notamment sur les marques de la 1^e et de la 2^e personnes (pronoms personnels et déterminants possessifs), parce que ces marques

participent de la façon de désigner l'autre, de l'interpeller, de le convoquer, de se situer par rapport à lui, de le tenir plus ou moins à distance. Ainsi, associés à des mots comme "élèves" ou "collègues", certains embrayeurs révèlent implicitement le degré d'intégration (d'incorporation) du stagiaire dans le tissu scolaire, à savoir la plus ou moins grande proximité qu'il entretient avec ses pairs ou avec ses élèves et le degré d'implication dans une situation singulière, le contexte du stage.

Dans le forum "Diversité de la presse au lycée" qui se déroule au mois de novembre, les professeurs-stagiaires réfèrent aux acteurs de leur établissement de manière globale, générale. Des expressions génériques comme "les élèves", "les collègues", sont majoritairement dominantes, et renvoient le plus souvent à des individus abstraits, englobés dans une catégorie indifférenciée dans laquelle sont mélangés tous les élèves ou les collègues documentalistes du stagiaire, les collègues des autres disciplines de l'établissement, voire des professeurs en dehors des établissements de stage. Les cas d'indécidabilité sont nombreux tant les référents sont ambigus. D'un autre côté, l'emploi des possessifs "mon / mes" ou "nos" ("*nos élèves, mes élèves / nos collègues*") est extrêmement rare, et au fil des mois, l'usage du syntagme "les élèves" reste très prégnant. Les stagiaires tiennent les acteurs de l'établissement à distance. L'investissement existe, mais tempéré. La relation interpersonnelle semble se construire lentement (prudemment ?), la différenciation entre les individus émerge petit à petit.

Cet emploi tranche en revanche avec l'usage de la conseillère pédagogique qui intervient sur ce même forum de novembre. Interpellant directement un stagiaire, elle semble le ramener à la réalité de son contexte d'exercice par le biais de l'expression "*tes élèves*"⁶, qui sonne comme un rappel à l'ordre, l'intimant de prendre conscience de la réalité de son terrain d'exercice.

En novembre, lorsqu'ils s'interpellent sur le forum, les stagiaires se tutoient ou utilisent leurs prénoms, à l'exclusion de toute autre désignation. Ils ne réfèrent jamais à leur statut de stagiaire, le mot est absent du texte. Ils ne sont pas davantage étudiants, et pas encore "collègues". La mutation semble se faire plus tardivement. En février, dans un autre forum, un des stagiaires sollicite les explications d'une de ses camarades et lance un "la collègue"⁷. Le pas est franchi.

⁶ « Diversité de la presse au lycée » : « Tu n'as sans doute pas les mêmes centres d'intérêt que *tes collègues*, et sans doute encore moins que des ados de 15 ans... »

⁷ « *La collègue* qui s'y trouve peut-elle nous en dire plus ? »

En revanche, le lieu est mieux incorporé. Dès qu'ils réfèrent à leur établissement d'exercice, les stagiaires emploient le possessif "mon" : "*dans mon établissement, dans mon collège, dans mon lycée*". En somme, le lieu est vite identifié, vite occupé, vite approprié.

Les tournures personnelles et impersonnelles

Les forums construisent des discours dans lesquels l'engagement des locuteurs est plus ou moins fort, la relation et l'adhésion au monde plus ou moins marquées. Il nous a dès lors semblé intéressant de voir comment de jeunes documentalistes en début de carrière se situaient par rapport à leur monde professionnel, et si cette implication pouvait se mesurer. Pour cela, nous avons choisi d'examiner deux forums d'une même année ("Diversité de la presse au lycée" et "Élève sanctionné au CDI"), l'idée étant d'analyser les modes de prise en charge énonciative et de vérifier s'il existait une évolution en cours d'année.

Prédominance des assertions

Dans les forums, les opinions et les constats occupent le premier plan. Les stagiaires expriment des convictions fortes et décrivent des faits, le plus souvent sous la forme d'assertions plus ou moins modalisées, suivant toute une gamme qui va de l'affirmation péremptoire à la prudence réfléchie.

La prise en charge énonciative prend deux aspects majeurs, à égalité : soit le recours à la première personne ("je / nous"), soit le recours à des tournures impersonnelles. Mais ces emplois ne sont pas distribués de la même façon.

Les marques de la personne : « je / nous - on », l'énonciation impliquée

Aux marques de la première personne "je/nous" et aux déterminants possessifs correspondants, nous avons ajouté "on", quoique en linguistique on range ce pronom dans la catégorie de la "non personne" (Benveniste, 1974). En effet, dans les forums, "on" peut englober le "je" et équivaut alors à un "nous" à multiples facettes ("on" = "je + mes camarades stagiaires" ; ou "je + les documentalistes en général"). Certes, la frontière est floue, les cas d'indécidabilité sont nombreux, et le cotexte ne permet pas toujours de trancher.

Dans les forums, "nous" réfère à des individus plus ou moins précis. Au-delà du "nous" représentant les stagiaires en discussion, deux emplois se dessinent majoritairement et

semblent significatifs :

Le plus fréquent (14 occurrences) réfère à la communauté des documentalistes en général. Il excède donc le groupe de stagiaires et de conseillers pédagogiques et renvoie à un groupe d'individus non caractérisés, donc finalement relativement abstraits. Ce "nous" sert le plus souvent à avancer des certitudes sur le rôle et sur les missions des documentalistes, à faire des propositions, des suggestions, à ouvrir des pistes encore non explorées. Il ne s'appuie donc pas sur l'expérience quotidienne vécue. C'est un "nous" virtuel, le "nous" du discours d'intention ou de la conjecture. Il évoque davantage des opinions, des valeurs et des représentations du métier, des comportements à adopter, ou des souhaits, bref le plus souvent un idéal à atteindre.

Le deuxième "nous" est à l'inverse un emploi "situé" en ce qu'il englobe les collègues documentalistes de l'établissement d'exercice du stagiaire. Il est alors l'expression d'une équipe de terrain que l'on peut dénombrer. Mais en novembre, cet emploi est rare chez les jeunes documentalistes, alors qu'il est quasiment exclusif chez la conseillère pédagogique, qui parle toujours au nom de son équipe de collègues. La conseillère n'emploie pas de tournures impersonnelles. Elle emploie "je" ou "nous" dans 5 messages sur 6, surtout "nous" (12 "nous" / 3 "je"). Elle se réfère toujours à une micro-communauté clairement identifiée, et pense en référence à des équipes. À la différence des stagiaires qui se réfèrent massivement à la communauté des documentalistes en général, la conseillère pédagogique n'affirme jamais son appartenance à cette communauté élargie. Elle reste dans des cadres professionnels clairement identifiés : son établissement; la formation en IUFM; une réunion au CLEMI à Paris. Elle parle toujours en référence à une expérience située, ancrée dans un contexte précis, et évite des généralisations hors contexte. Elle fonde donc son discours sur une pratique, sur une expérience personnelle, à la différence des stagiaires le plus souvent.

"On" recouvre des réalités différentes. Les stagiaires l'emploient le plus fréquemment pour désigner la communauté des documentalistes (dans et hors établissement) dans laquelle ils s'incluent (37 occurrences sur 53 dans le premier forum). Cet emploi générique recoupe le "nous" abstrait, indifférencié, que nous avons précédemment distingué⁸ et a les mêmes valeurs.

Quant au "je", s'il est employé à égalité avec le "nous", il marque davantage l'engagement des

⁸ « On peut peut-être envisager de représenter des journaux d'opinion extrême »

stagiaires en ce qu'il exprime majoritairement leurs convictions profondes. Associé à des verbes d'attitude propositionnelle forts, il exprime souvent des opinions ou des connaissances générales ("*Je pense que*"), parfois des opinions radicales en réaction à ce qui vient d'être dit ("*Je suis tout à fait d'accord avec toi Frédérique*"; "*Je suis bien d'accord avec toi*"), ou des jugements de valeur ("*Je trouve ça bien*"). Le "je" décrit et évalue le comportement des élèves et des collègues, et fait parfois appel à son expérience personnelle pour appuyer ses dires (activité mise en place, expérience). Parfois, ce "je" est tempéré par une nuance de doute ("*il me semble aussi que...*").

La "non personne" (verbes à l'infinitif et tournures impersonnelles) : l'effacement énonciatif et l'absence apparente de subjectivité

Par ce mode d'effacement de la subjectivité, il s'agit de représenter directement "le monde sans présenter de marques d'un sujet énonciateur" (Vion, 2001), d'"objectiver le monde par une apparente absence de source énonciative". Dans les forums étudiés, les énoncés impersonnels à la 3^e personne qui gomment la subjectivité sont nombreux : "*il s'agit de + verbe, il y a, il est + adjectif, il faut, c'est l'occasion de ; il existe...*".

Les jeunes documentalistes font jouer au langage une fonction de "pure description", ce que Robert Vion appelle la "fonction constative" : "*Les sujets parlants éprouvent le besoin de croire que certaines énonciations leur permettent de dire les choses «comme elles sont» c'est-à-dire de manière objective*"⁹. Ces assertions sont le plus souvent de l'ordre du constat, du présupposé d'existence. Les énoncés renvoient alors à du déjà là, à ce qui est déjà construit en termes de savoirs, de représentations et de croyances. Grâce aux tournures impersonnelles, le "présupposé" est présenté comme un fait non négociable, non discutable, une vérité donnée comme non contestable, ce qui permet de valider ses conceptions ou ses croyances de façon indirecte.

De la même façon, certaines tournures impersonnelles du type "*il est + adjectif*" ("*il est utile de / impensable / indispensable / souhaitable / intéressant de*") expriment des opinions avec des modalités diverses : le devoir ("*il est indispensable de censurer*"), le souhait, voire

⁹ « *il existe des lois pour protéger les mineurs ; « La semaine de la presse est l'occasion pour le documentaliste de faire découvrir aux élèves différents périodiques » ; « il semble utile de présenter les différents périodiques, ce qui justifie leur présence »*

l'injonction forte à l'action. Mêmes modalités dans les tournures impersonnelles contenant un auxiliaire comme "pouvoir" et "falloir"¹⁰.

Autre façon de gommer la subjectivité, l'emploi des verbes à l'infinitif qui constituent 70% des syntagmes verbaux relevés. Ces verbes non conjugués prennent le plus souvent la valeur de substantifs, une valeur d'abstraction, de potentialité virtuelle. Ils entrent dans la catégorie du possible, du souhaitable, de l'invitation à l'action, de l'injonction et de la conjecture.

Dans tous ces cas, cet apparent effacement énonciatif prend la valeur d'une voix "plurielle" (Vion, 2001), celle d'"*un énonciateur abstrait, complexe, une sorte de halo polyphonique constitué d'un ensemble de voix représentatives du « bons sens », de « savoirs supposés partagés »*". Cette effacement énonciatif, ajoute Robert Vion, est celui qui caractérise les textes de loi, ou encore les proverbes : "*L'effacement renverrait alors à une entité abstraite pouvant, selon les cas, représenter une foule non identifiable d'énonciateurs*". Les énoncés deviennent des vérités générales indiscutables pour fonder son opinion et lui donner davantage d'autorité.

L'évolution dans la prise en charge énonciative tient à plusieurs facteurs : le thème, le moment de l'année, et les acteurs impliqués.

- Le thème : le premier forum ne s'appuyait pas encore sur une pratique de terrain. La semaine de la presse à laquelle il est si souvent fait allusion sur le forum se déroule traditionnellement au mois de mars ; le forum se déroulait en novembre. Les stagiaires n'avaient donc pas encore eu la possibilité d'expérimenter de nouvelles pratiques à cette date. En revanche, ils ont déjà rencontré en janvier des situations de sanction.

- Les acteurs et le moment de l'année. Il semble tout de même que les propos de début d'année restent encore de l'ordre du discours général désincarné, décontextualisé, de l'ordre de la conjecture. Il est d'ailleurs symptomatique que le premier message du forum sur la "Diversité de la presse au lycée" commence comme une dissertation scolaire, par une tournure impersonnelle qui résume le sujet donné et tente de problématiser. Dans le deuxième forum, peut-être plus proche d'une réalité vécue, les déclarations de principes généraux et les règles de conduite à tenir tendent à s'estomper, au profit d'observations du réel, de constats et de prises de position à la première personne.

¹⁰ Exemples : "*Il est possible de représenter toutes les opinions dans la mesure où elles respectent des valeurs qui correspondent au métier d'enseignant*"; "*Il faut bien faire une sélection dans les abonnements*".

En revanche, le mode d'énonciation de la conseillère pédagogique révèle un rapport au réel profondément différent. L'énonciation est incarnée, référée à une expérience concrète, incorporant sans doute ce qui manque encore aux jeunes documentalistes : le contexte géographique et relationnel.

Construire ensemble

Au fil des forums se construit une référence commune à partir d'opérations discursives : exploration d'un problème professionnel, exposé de points de vue différents, débats contradictoires, recherche de solutions, affirmations de valeurs... Reste à voir comment progresse le forum, comment une discussion peut s'élaborer. Nous avons repéré trois façons de procéder, qui recourent les quatre types¹¹ identifiés par Solveig Lepoire (Lepoire, 1999).

Trois façons de construire une discussion et une référence communes

La juxtaposition ou "collaboration acquiesçante"

La construction par juxtaposition s'effectue par empilements, par ajouts successifs, par amplification sans que les énoncés antérieurs s'annulent. Au fil de la discussion, les apports se complètent et se stabilisent, ils entrent dans l'ordre du "posé", c'est-à-dire dans l'ordre de l'évidence et de l'acquis. Dans les forums étudiés, les éléments juxtaposés relèvent de la pratique, par exemple de façons de faire possibles, de l'expression de grands principes et de valeurs. Chaque message contrôle et renforce les énoncés précédents, sans qu'il n'existe de lien logique et hiérarchique entre les éléments. Il arrive qu'au terme d'un fil, un message franchisse un saut qualitatif en accédant à un niveau de généralité et de réflexivité supérieur (par exemple, le message 13)

¹¹ Ne sera pas développée ici, la confrontation avec désaccord non argumenté

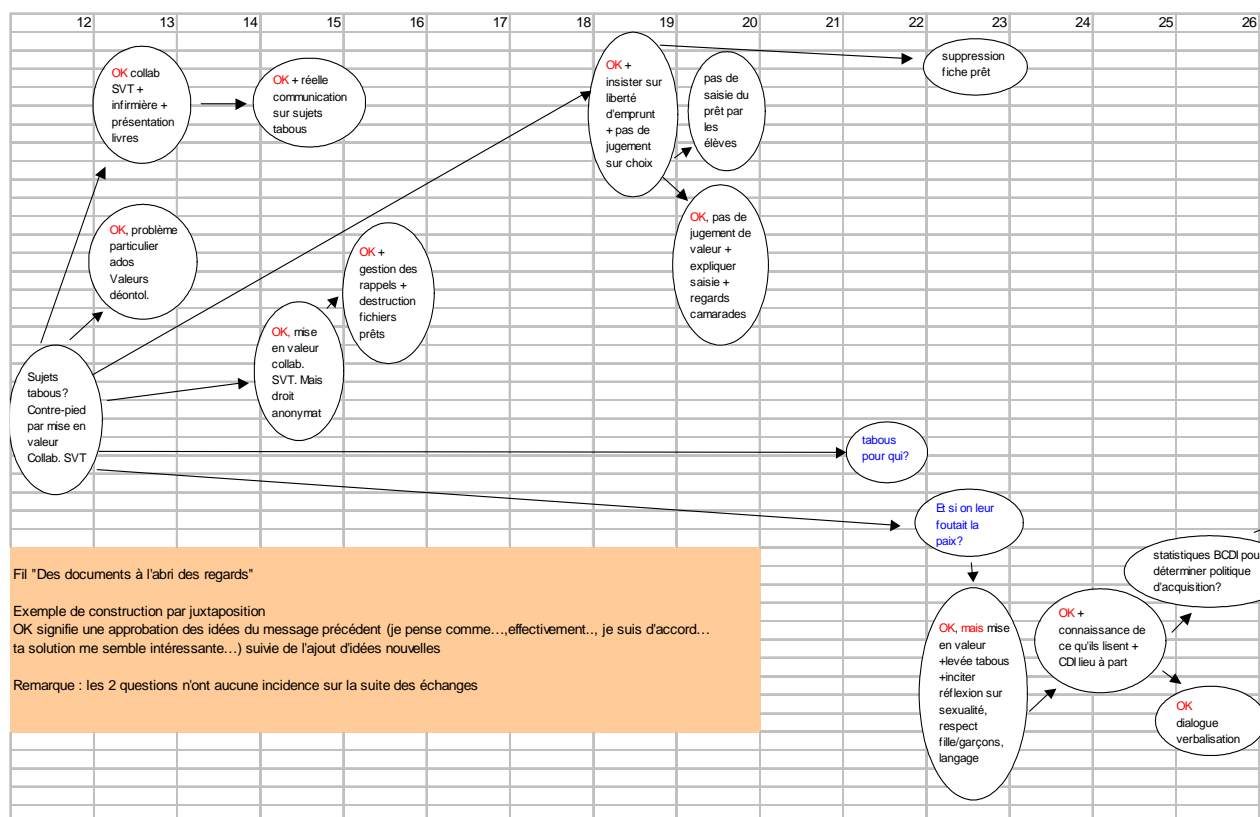


Figure 2 : "Des documents à l'abri des regards" (forum "Prêt")

La "co-construction"¹² ou "argumentation" par ajustements

Cette forme de construction procède par reprises, par ajustements, par corrections ou par abandons, bref par "tâtonnements en commun" (Nonnon, 1996), dans une démarche exploratoire. Les interventions alternent en vue de la recherche d'une solution commune, sans manifestation observable de désaccords ou de contradictions. Dans un mouvement de coopération, la pensée commune progresse sans rupture, par réglages successifs, sous forme de questions qui appellent à confirmation, ou sous forme d'assertions fortement modalisées qui expriment le doute, l'incertitude.

¹² Expression employée par Solveig Lepoire pour définir ce type de construction

Dès le départ, le mot "censure" est vécu négativement. Si l'on examine le mouvement d'ensemble du fil, il débute par une question très concrète : "*Faut-il censurer certains journaux ?*". Après un consensus apparent sur des exemples de titres à exclure, surgit une demande de précision sur le terme même de "censure". Les messages suivants déploient, pour les tester, une liste de parasyonymes ("*censurer / boycotter*") ou, de couples antagonistes ("*censure / sélection de l'information*"). Des traits distinctifs différents sont discutés : rien / quelque chose, arbitraire (abus de pouvoir) / transparence (justification). Le mouvement d'ensemble montre comment on déplace le sens d'un mot, d'une valeur négative, à une valeur positive ("*sélection justifiée*", "*réfléchie*"), comment la censure devient même un "devoir" lorsqu'il s'agit de protéger des mineurs.

La construction par confrontation directe

C'est le cas par exemple de forums (ou de parties de forums) à dimension argumentative forte, dans lesquels il s'agit de convaincre, de persuader, d'obtenir l'adhésion de l'autre, ou plus simplement de prendre fermement position. Ces parties de forums, parfois de simples fils, sont organisées de façon plus polémique, plus rhétorique. Des thèses opposées s'affrontent, se déploient, avec une panoplie d'arguments et d'exemples, parfois suivies de recherche de dépassement des oppositions.

À titre d'exemple, nous avons retenu un des fils d'un forum, "*L'Internet dans les établissements*". Ce fil se structure en deux temps, l'énoncé d'une première thèse, et sa discussion consensuelle par les membres du groupe. Puis un message, qui réfute la première thèse et développe longuement une deuxième thèse, réoriente la discussion générale, sans contestation majeure. Le début du fil (messages 1 à 6) fonctionne par juxtaposition d'éléments de pratiques, autant d'exemples pour construire la notion de "régulation" sans désaccords entre les locuteurs (une construction par juxtaposition dans un premier temps). Mais le message 7, en rupture ostensible, se construit sur le modèle d'une organisation argumentative "canonique", qui multiplie les enchaînements logiques : thèse réfutée / thèse proposée / première série d'arguments / deuxième série d'arguments / énoncé d'un paradoxe / dépassement de la contradiction. Dans ce long message, les arguments sont de natures variées : pédagogiques, éducatifs, éthiques. Contrairement aux messages qui précèdent, la prise de position personnelle est forte ("*à mon avis, je pense*"). À partir de son expérience particulière, le stagiaire parvient à une généralisation à tous les élèves. De plus, les messages qui suivent adhèrent à cette nouvelle thèse, même si certains d'entre eux en cernent les

limites.

Dans les trois cas que nous avons examinés, les fils ne sont pas clos et peuvent laisser une impression d'inachevé. Cependant, à y regarder de plus près, il semblerait que dans les deux premiers cas (construction par juxtaposition ou par ajustements), le forum construisse (ou vérifie) de manière explicite un consensus. Une fois la négociation achevée (soit par épuisement du sujet, soit par assentiment tacite), le sujet de la négociation devient un acquis posé sur lequel on ne revient plus. En revanche, dans le troisième cas, le consensus n'apparaît pas. La discussion est en suspens, les deux thèses restent en concurrence. La construction du savoir professionnel sous-jacent reste éparpillée au travers des messages, elle n'est pas formalisée, elle n'est pas synthétisée, ce qui constitue une des limites de ce type de discussion dans un forum. Ce savoir reste à nommer, à formaliser, à développer, c'est la fonction du travail en présentiel qui fait suite au forum.

Perspectives

Les forums offrent un matériau riche à explorer. Ils sont des photographies instantanées révélatrices de savoirs professionnels techniques installés lors de la préparation au concours, ainsi que de savoirs en germe ou en construction. Ainsi les forums vérifient l'état de leurs connaissances sur les thèmes abordés et l'appropriation de problématiques disciplinaires. Ils témoignent de la découverte de la réalité d'un contexte, et l'évolution du discours des jeunes collègues atteste de l'affiliation progressive à un corps et à une discipline et de leur intégration progressive dans les équipes. De même, la prise en compte des élèves dans le discours dévoile des variations de postures en relation avec les situations professionnelles rencontrées.

Dans le cadre de notre recherche, des pistes d'exploitation des traces de ces forums restent à poursuivre ou à explorer :

- Le lexique de référence doit être enrichi et son organisation revue en fonction de ces premières expérimentations. La cartographie des forums en sera affinée et offrira une possibilité de retour intéressante pour les stagiaires.
- L'étude des différentes formes d'interaction et de co-construction doit être poursuivie sur un nombre plus important de forums pour confirmer le repérage d'invariants, elle devra être complétée par l'étude de messages particuliers.

- La poursuite du travail sur l'énonciation et la modalisation permettra de vérifier la pertinence des premières hypothèses.
- De nouvelles pistes sont à explorer, en particulier le suivi de certains parcours individuels sur l'année pour cerner plus précisément les évolutions.

Bibliographie

Astolfi, Jean-Pierre (dir.). (2004). *Savoirs en action et acteurs de la formation*. Publications de l'Université de Rouen.

Baron, Georges-Louis, Bruillard, Eric (dir). (2005). *Technologies de communication et formation des enseignants*. INRP (Documents et travaux de recherche en éducation)

Benveniste, Émile. (1966,1974). *Problèmes de linguistique générale I et II*. Gallimard.

Bourdoncle, Raymond. (1991). "La professionnalisation des enseignants : analyses sociologiques anglaises et américaines". *Revue française de pédagogie*, n° 94.

Clouet, Nicole (2004). Un dispositif hybride de formation de PLC2 documentation par études

de cas. Une première analyse de la dynamique de travail avec le forum. In Bailleul, Marc (éd.). *Enseignants, formateurs et recherche en IUFM. Pluralités d'approches*. Tome 2.

L'Harmattan (Recherches et innovations. Formation pour l'enseignant)

Decrop, Anne-Marie. (1999). "Profession et professionnalisation des documentalistes des établissements scolaires". *Revue française de pédagogie*, n°127.

Fouénard, Stéphane .(2004). *Nouvelles technologies et formation des enseignants / analyse d'un dispositif hybride de formation d'enseignants par études de cas*. Mémoire de DEA. Sciences de l'éducation et didactiques. Université de Caen Basse Normandie.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine. (1990). *Les Interactions verbales*. Tome 1. Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine. (2005). *Le Discours en interaction*. Armand Colin.

Lepoire, Solveig. (1999). "Aspects cognitifs de la conduite d'un dialogue explicatif". *Pratiques*, n° 103-104, novembre 1999

Nonnon, Elisabeth. (1996). "Activités argumentatives et élaboration de connaissances : le dialogue comme espace d'exploration". *Langue française*, n°112.

Raymond, Danielle, Lenoir, Yves. (1998). *Enseignants de métier et formation initiale – Des changements dans les rapports de formation à l'enseignement*, De Boeck et Larcier (Perspectives en éducation).

Vion, Robert. (2001). "Modalités, modalisations et activités langagières", *Marges*

linguistiques, n° 2, novembre 2001

<http://www.marges-linguistiques.com> (consulté en mars 2007)